

## Conseil de gestion du 22 mars 2018

### Présentation du plan de gestion du Parc naturel marin et processus de validation

Le jeudi 22 mars, le conseil de gestion du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis s'est réuni à La Rochelle, sous la présidence de Monsieur Philippe Plisson. A cette occasion, le bilan de la concertation et la contribution des nombreux acteurs pour l'élaboration du plan de gestion ont été rappelés. Les échanges ont porté sur la version complète du plan de gestion et sur les prochaines étapes pour sa validation formelle.



Légende : conseil de gestion du 22 mars 2018 - © Cécile Barreaud / Agence française pour la biodiversité

### Le plan de gestion, un projet de territoire en mer

Créé en avril 2015 par décret ministériel, le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis a pour missions la connaissance, la préservation du milieu marin et le développement durable des activités maritimes. Dans un délai de 3 ans, le Parc doit élaborer son plan de gestion qui exprime une vision stratégique à 15 ans et constitue ainsi sa feuille de route. Il organise une vision intégrée de la gestion de la mer entre préservation, développement durable et connaissance et il doit permettre de répondre à la question : « Que veut-on atteindre comme résultats pour notre territoire marin dans 15 ans ? »

## Un projet élaboré de façon concertée

Pour élaborer son plan de gestion, le Parc a mené de **février à décembre 2017** une **importante concertation avec 85 acteurs locaux** dans le cadre de groupes de travail thématiques :

- patrimoine naturel et fonctionnements écologiques,
- lien terre-mer et qualité de l'eau,
- cultures marines,
- pêche professionnelle,
- usages industriels et activités portuaires,
- usages de loisirs,
- sensibilisation.



Légende : groupe de travail « Activités portuaires »

© Cécile Barreaud / Agence française pour la biodiversité

Au cours des 40 réunions organisées, les acteurs ont identifié des enjeux, défini des objectifs et des niveaux d'exigence à atteindre, ainsi que des principes d'actions, indispensables pour la préservation de la biodiversité marine et le développement durable des activités. L'ensemble de ces éléments ont été validés lors du conseil de gestion du 20 décembre dernier.

**De fin décembre à mars 2018**, l'équipe du Parc a rédigé et structuré le document. Les deux chapitres « phares », à savoir « le bon fonctionnement des écosystèmes marins du Parc : une biodiversité marine préservée et un support pour les activités maritimes » et « le développement durable des activités maritimes : des activités socio-économiques ancrées dans leur territoire et respectueuses des écosystèmes marins », et l'atlas cartographique associé ont été présentés et discutés lors des 3 comités géographiques (Littoral vendéen, mer des Pertuis, et estuaire de la Gironde) et du bureau.

En parallèle, des groupes de travail et des réunions en bilatérale avec des experts et acteurs locaux ont été menés pour compléter la première version du plan de gestion. Les remarques formulées par des acteurs ont également été intégrées et des chapitres complémentaires ont été rédigés, notamment sur les thématiques de la sensibilisation et de l'acquisition de connaissance.

## Présentation du plan de gestion

Le plan de gestion du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis s'articule désormais en 6 chapitres :

- le **premier** vise à poser le contexte et à préciser notamment le cadre réglementaire et l'articulation du Parc avec les structures et outils existants sur le territoire,
- le **deuxième** précise la méthode d'élaboration et de mise en œuvre du plan de gestion,
- le **troisième** identifie les enjeux prioritaires et définit les objectifs en matière de qualité des écosystèmes et de préservation de la biodiversité marine. Les écosystèmes sont ici abordés dans leur composante environnementale et également comme supports aux activités humaines qui en dépendent,
- le **quatrième** définit les objectifs de développement durable des activités maritimes avec une approche territoriale, dans leur dimension économique, sociale et environnementale. Les objectifs environnementaux portent sur une réduction des effets des activités sur les enjeux identifiés au chapitre 3,
- le **cinquième** est consacré à deux axes stratégiques transversaux : la sensibilisation et la connaissance,
- le **sixième** présente la carte des vocations du Parc qui traduit et décline spatialement les enjeux et objectifs identifiés.

Les enjeux présentés dans le plan de gestion sont multiples et interdépendants et portent sur :

- les dynamiques hydrosédimentaires, un facteur essentiel du fonctionnement du système Gironde-Pertuis,
- des quantités d'eau douce déterminantes pour un espace marin sous influence fluviale,
- la qualité de l'eau et des sédiments, un enjeu central pour les écosystèmes et les activités,
- le milieu vivant : un patrimoine, des ressources, des fonctions,
- une activité conchylicole dynamique, sensible à la qualité de l'eau et en interaction avec le milieu marin,
- une pêche diversifiée, exploitant une ressource à forte valeur ajoutée, en interaction avec les espèces et habitats marins,

- des activités industrielles maritimes compatibles avec la préservation du milieu marin,
- des ports nombreux et divers, supports d'une économie maritime, littorale et territoriale respectueuse du milieu marin,
- des activités de loisirs multiples et très pratiquées, valorisant et préservant le milieu marin, sur un plan d'eau exceptionnel,
- la sensibilisation du plus grand nombre, acteurs maritimes, littoraux et terrestres.

### Présentation de l'annexe Natura 2000

Le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis est couvert à 99,47 % par le réseau Natura 2000 en mer. Cette vaste zone correspond aux axes de migration et de déplacements pour plusieurs groupes d'espèces, notamment les oiseaux et les poissons amphihalins.

Le code de l'environnement prévoit que lorsqu'un site Natura 2000 est majoritairement situé dans le périmètre d'un parc naturel marin, le conseil de gestion élabore le document d'objectifs et en suit la mise en œuvre. Ces objectifs intégrés dans l'annexe Natura 2000 du plan de gestion ont été présentés aux membres.

Le projet de plan de gestion a reçu un accueil favorable de la part des membres du conseil. Ces derniers se sont, en outre, félicités de la qualité des échanges tout au long du processus d'élaboration. Aujourd'hui encore, ils ont pu formuler des précisions qui permettront de consolider et améliorer le document.

### Prochaines étapes

Pour faire suite à ces présentations et aux échanges qui ont suivi lors de cette séance, le plan de gestion sera soumis à validation formelle par le conseil de gestion le 13 avril prochain. Le cas échéant, il sera ensuite présenté pour approbation définitive au conseil d'administration de l'Agence française pour la biodiversité le 26 juin 2018. Après approbation, ce plan de gestion sera décliné en plans d'actions annuels et pluriannuels. Leur mise en œuvre se fera avec l'ensemble des acteurs associés à sa gestion, et plus largement, à l'ensemble des acteurs concernés par le milieu marin du territoire du Parc, tous responsables d'agir en cohérence avec les orientations et finalités du plan de gestion.

**Des photographies sont à votre disposition à partir du lien suivant :**

<http://mediatheque.aires-marines.fr/identification?token=1-NEW3N7LSIJCEG>

Ces fichiers seront disponibles jusqu'au 28/03/2018

***La mention des crédits est obligatoire.***

*Ces photos sont utilisables uniquement pour l'illustration de l'article sur le conseil de gestion du Parc naturel marin de l'Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis du 22 mars 2018. Toute nouvelle réutilisation doit faire l'objet d'une autorisation écrite de l'Agence française pour la biodiversité.*

Le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis fait partie de l'Agence française pour la biodiversité, un établissement public du ministère de la Transition écologique et solidaire. En métropole et dans les outremer, l'Agence française pour la biodiversité a pour missions d'améliorer la connaissance, de protéger, de gérer et de sensibiliser à la biodiversité terrestre, aquatique et marine.

[www.parc-marin-gironde-pertuis.fr](http://www.parc-marin-gironde-pertuis.fr) - [www.afbiodiversite.fr](http://www.afbiodiversite.fr)

### Contact presse

**Cécile BARREAUD** - Chargée de communication et de sensibilisation du Parc naturel marin

de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis - [cecile.barreaud@afbiodiversite.fr](mailto:cecile.barreaud@afbiodiversite.fr) – 05 46 36 70 51